



AUTO ECOLE DE ST ROM
104 Impasse du rond Point agence bon accueil
69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE
Agrément E1806900200 AGR E1403800200
Siret : 51025073100062
FR55510250731
DA 82691190169
Tél 04 37 04 44 98
contact@aesr.fr
www.aesr.fr
Réservation : aesrmoto.fr

PROGRAMME FORMATION L5E (125 cm3)

Arrêté du 17 décembre 2010 relatif aux conditions requises pour la conduite des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e par les titulaires de la catégorie B du permis de conduire
(source Legifrance.gouv.fr)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu le code des assurances, notamment son article A. 121-1 ;

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 213-1, L. 213-7, R. 221-8, R. 233-1 et R. 311-1 ;

En cas de contrôle policier, il sera utile de présenter « l'attestation de formation » ou « une attestation L5E » fournie par votre assureur. Cette attestation révèle toutes les informations attestant votre expérience sur la conduite d'une moto notamment les motos à trois roues.

I/ OBJECTIF :

Pour obtenir l'attestation L5E, il est obligatoire de suivre 7 heures de formation de conduite. Le déroulement de la formation se divise en trois étapes bien distinctes.

1° Modules pratique en 2 étapes :

- hors circulation de 2 heures :

- Prise en main le véhicule à conduire, à positionner le regard et maîtriser les différentes

- circulation de 3 heures :

- Adaptation de la vitesse de conduite à l'environnement,
- A vous former sur le mode de placement en chaussée
- Maîtrise des différents types de virages en toute sécurité.

- **Deux heures** : modules théoriques pour analyser les accidents et pour appréhender les différents pièges de la route.



AUTO ECOLE DE ST ROM
104 Impasse du rond Point agence bon accueil
69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE
Agrément E1806900200 AGR E1403800200
Siret : 51025073100062
FR55510250731
DA 82691190169
Tél 04 37 04 44 98
contact@aesr.fr
www.aesr.fr
Réservation : aesrmoto.fr

Cette formation de 7 heures permet de vous familiariser avec ce type de véhicule L5E, de respecter les autres occupants de la circulation et d'adopter une conduite sécurisante et respectueuse de l'environnement. À la fin de la formation, vous obtenez l'attestation L5E.

L'équipement de base est obligatoire pour pouvoir passer la formation pratique. Tout élève devra alors être équipé :

- D'un casque de type **homologué**
- De gants **homologués** à la pratique de la moto
- D'un blouson ou d'une veste manches longues
- D'un pantalon ou d'une combinaison
- De bottes ou de chaussures montantes

En cas d'équipement non conforme, la formation ne pourra avoir lieu.

II/ CONDITIONS D'ACCES

Public visé : 2 ans permis B

Depuis le 1er janvier 2011, l'administration française exige l'obtention du permis B pour pouvoir conduire un scooter de 50 à 125 cm³, un tricycle à moteur L5E du style MP3 400 ou 500 cm³ ou une motocyclette légère.

Le conducteur doit disposer de certains critères comme la détention du permis B depuis plus de 2 ans, la certification d'une formation de conduite sauf s'il a acquis une expérience de conduite entre le 01/01/2006 et 31/12/2010. C'est dans cette dernière condition que l'assureur fournit une attestation d'expérience connue sous le nom de l'attestation L5E.

Délai d'accès-inscription : 30 JOURS.

documents inscriptions à apporter à l'auto ecole :

- @ photo respect des consignes pour la photo),
- Pièce(s) identité(s) française recto-verso,
- Justificatif domicile moins 3 mois, si hébergeur : pièce identité et attestation hébergement.



AUTO ECOLE DE ST ROM
104 Impasse du rond Point agence bon accueil
69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE
Agrément E1806900200 AGR E1403800200
Siret : 51025073100062
FR55510250731
DA 82691190169
Tél 04 37 04 44 98
contact@aesr.fr
www.aesr.fr
Réservation : aesrmoto.fr

Accessibilité personne en situation de handicap : pouvant recevoir du public en situation de handicap pour les renseignements.



La Visite médicale : pour les personnes en situation de handicap
cerfa 14880-02 complété par le médecin agréé préfecture (liste disponible sur :
@ liste médecins agréés **Préfecture suivant votre département domicile.**

L'établissement n'a pas de véhicule spécifique aménagé.

Le responsable pédagogique peut vous diriger vers une structure adaptée (AGEFIPH secteur VIENNE 38).

Capacité d'accueil EN FORMATION :

Collectif : 3 personnes en formation par formateur.

III/ PROGRAMME

-Accueil Et Présentation

- **Equipements obligatoires** : listés en page 2.

1°/ CONTENU :

A/ Formation pratique hors circulation : durée : 2 heures

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur — leurs rôles ;
- la connaissance des principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- la maîtrise technique du véhicule hors circulation.



AUTO ECOLE DE ST ROM

104 Impasse du rond Point agence bon accueil

69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE

Agrément E1806900200 AGR E1403800200

Siret : 51025073100062

FR55510250731

DA 82691190169

Tél 04 37 04 44 98

contact@aesr.fr

www.aesr.fr

Réservation : aesrmoto.fr

1. Les équipements — Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.- Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

2. La découverte des principaux organes du véhicule — Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

- Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.
- L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ.
- Savoir régler la hauteur du projecteur.
- Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.
- Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.
- La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
- Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
- Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.
- La présignalisation en cas de panne.

3. La maîtrise du véhicule hors circulation

- La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains)
- Le réglage du/des rétroviseur(s).
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- Le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.



AUTO ECOLE DE ST ROM

104 Impasse du rond Point agence bon accueil

69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE

Agrément E1806900200 AGR E1403800200

Siret : 51025073100062

FR55510250731

DA 82691190169

Tél 04 37 04 44 98

contact@aesr.fr

www.aesr.fr

Réservation : aesrmoto.fr

B/ Formation pratique en circulation : durée : 4 heures de conduite

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- de l'utilité et du respect de la règle ;
- de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le véhicule qu'il soit déjà ou non dans la circulation :
- s'insérer en sécurité dans la circulation ;
- prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le véhicule qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :

- freinage et maintien de la stabilité ;
- arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ;
- ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ;
- en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...) ;
- en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).

Franchir les différents types d'intersections :

- détecter et identifier le type d'intersection ;
- évaluer la visibilité ;
- adapter sa vitesse ;
- respecter les règles relatives aux ordres de passage ;
- s'arrêter, le cas échéant, et repartir ;
- dégager une intersection.



AUTO ECOLE DE ST ROM
104 Impasse du rond Point agence bon accueil
69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE
Agrément E1806900200 AGR E1403800200
Siret : 51025073100062
FR55510250731
DA 82691190169
Tél 04 37 04 44 98
contact@aesr.fr
www.aesr.fr
Réservation : aesrmoto.fr

Changer de direction :

- avertir de son intention ;
- se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...) ;
- adapter sa vitesse ;
- respecter les règles de priorité ;
- dégager l'intersection.

C/ Sensibilisation aux risques : durée : 1 heure

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves :

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

Horaires formation : amplitude : Samedi 08h-12h 13h-16h

Durée : 7 heures sur la même journée

Encadrement :

- La partie pratique, option cyclomoteur, est effectuée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité.
- Responsable pédagogique.

Moyens pédagogiques : contenant les compétences

- Salle équipée avec vidéoprojecteur, lecteur DVD, tableau blanc, chaises
- Outils de liaison en circulation (stagiaire – enseignant)
- Véhicule suivant la réglementation
- Balises + piquets
- Véhicule suiveur auto école



AUTO ECOLE DE ST ROM
104 Impasse du rond Point agence bon accueil
69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE
Agrément E1806900200 AGR E1403800200
Siret : 51025073100062
FR55510250731
DA 82691190169
Tél 04 37 04 44 98
contact@aesr.fr
www.aesr.fr
Réservation : aesrmoto.fr

Matériels obligatoires fournis par l'élève : gants homologués à la taille de l'apprentis conducteur, casque homologué.

Lieu de formation : Piste : CHEMIN CHATILLON ZI VERENAY 69420 AMPUIS

IV/ SUIVI :

- **Initiale** : Avant l'entrée en formation : document à compléter à l'inscription
- **En cours de formation** : support reprenant les compétences à compléter par l'apprenant et Le formateur.
- **En fin formation** : document suivi Acquis ou Non Acquis inscrit par le formateur

V/ EVALUATION FINALE :

- **En fin formation** : document de suivi avec mentions : Acquis ou Non Acquis complété par le formateur.

RAPPEL : prévention sur la spécificité 2 roues, usager vulnérable, l'importance d'être visible.

Attestation de formation : délivrée par l'auto ecole et carte remise avec photo ne permettant pas la modification du permis.

VI/ RECLAMATION ET OU SATISFICATION :

Formulaire de satisfaction avec réponse attendue.

Un traitement de satisfaction et ou réclamation est effectué par l'organisme afin d'améliorer la qualité de nos formations.

AVIS : avis google à déposer sur www.aesr
codes rousseau,
<https://aesrmoto.fr/contact/> et témoignage.



AUTO ECOLE DE ST ROM
104 Impasse du rond Point agence bon accueil
69560 St Romain en Gal 56 montée bon accueil 38200 VIENNE
Agrément E1806900200 AGR E1403800200
Siret : 51025073100062
FR55510250731
DA 82691190169
Tél 04 37 04 44 98
contact@aesr.fr
www.aesr.fr
Réservation : aesrmoto.fr

VII/ VEILLE :

Les prochaines formations accessibles :

- Permis A2 : avoir 18 ans et code moto à passer (programme à consulter sur site aesrmoto.fr).
- Passerelle A2 vers A (programme à consulter sur site aesrmoto.fr).